

La mise en œuvre du schéma directeur Une convergence d'intérêt pour la réalisation des actions

D'autres secteurs du Rhône sur lesquels se sont mobilisés les acteurs (Haut Rhône, vieux-Rhône de Péage-de-Roussillon, de Montélimar) ont bénéficié et bénéficient de mesures similaires à celles qui seront mises en place pour la réhabilitation et la mise en valeur des milieux naturels.

De la même façon, les collectivités qui souhaiteraient contribuer à la mise en œuvre du Schéma Directeur sur le Rhône de Donzère à Mondragon, y compris pour la phase de réalisation d'études, pourront trouver un appui financier et technique à la réalisation des actions dans le cadre du Plan Rhône.

L'élaboration du Schéma directeur ne constitue pas une fin en soi. Pour entrer dans une phase active, la poursuite du schéma doit s'accompagner d'actions visant à favoriser une réalisation des travaux la plus rapide et efficiente possible. Les projets développés dans une politique concertée de développement de territoire multiplient leurs chances d'aboutir.

- Des collectivités peuvent se regrouper pour améliorer la répartition des efforts et faciliter l'engagement des travaux. C'est l'exemple du groupement de commande au sud de Montélimar, qui a permis la mise en place d'une répartition innovante équitable pour les collectivités souhaitant réaliser des travaux.
- Les partenaires du Schéma Directeur et du Plan Rhône peuvent accompagner au quotidien les collectivités et porteurs de projets pour mieux initier certains projets, pour formaliser les rapports avec les financeurs et les services administratifs, pour la conception technique du projet ou encore pour animer la mise en œuvre territoriale.
- Des actions ciblées dans le domaine public fluvial associant la CNR et les collectivités pourront être entreprises en tant qu'actions pilotes.



Exemple d'activités de loisirs nautiques



Travaux préparatoires sur la lône de la Roussette à Viviers(07)

LE SCHEMA DIRECTEUR DE REHABILITATION DES LÔNES ET MARGES ALLUVIALES

VIEUX RHÔNE DE DONZERE A MONDRAGON

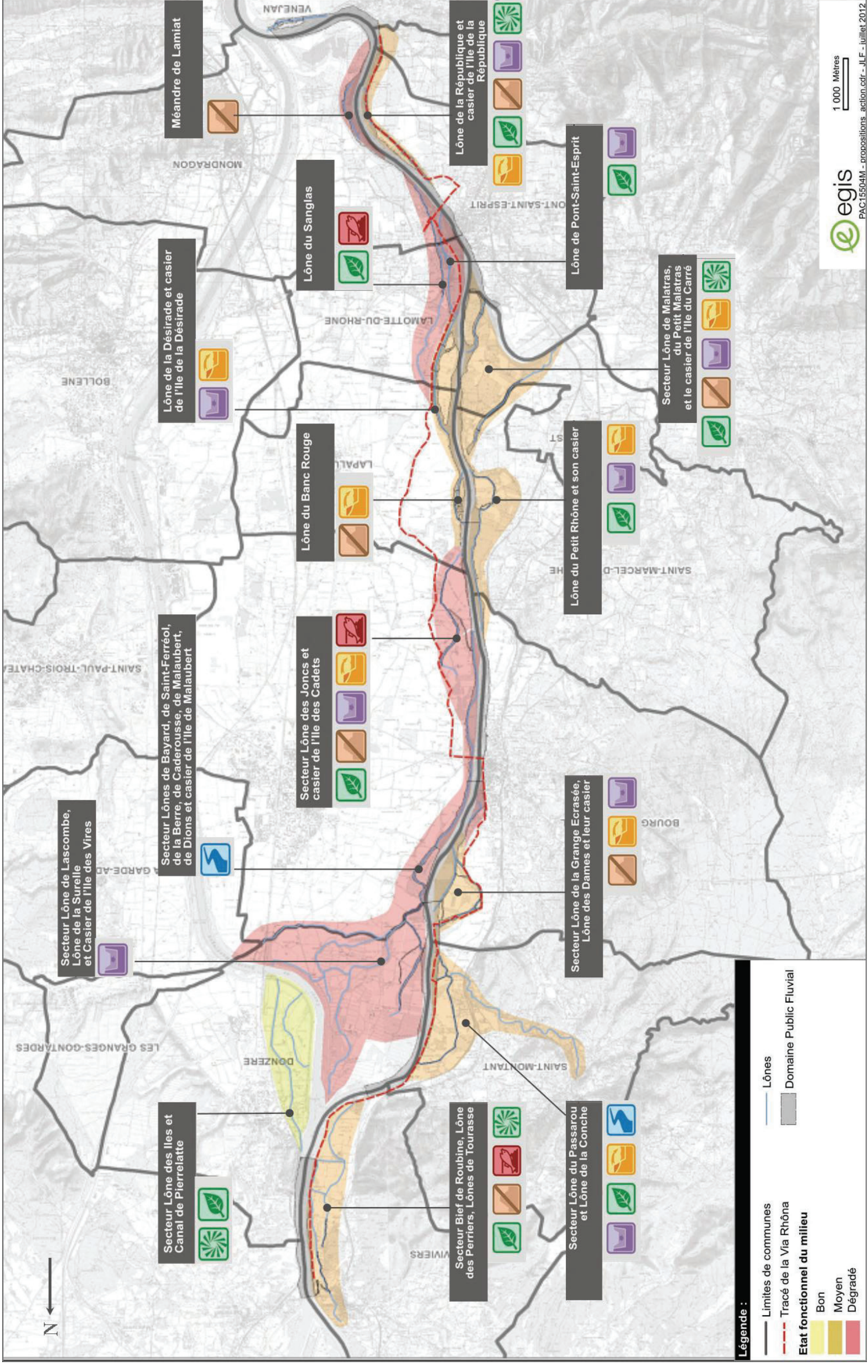


Quelles actions engager ?

Le Schéma Directeur

Quelles actions, quels travaux sont envisagés

Le schéma directeur propose des actions de réhabilitation adaptées à chaque milieu. Les interventions envisageables sont synthétisées ci-dessous. Les actions y sont représentées par des pictogrammes correspondant aux types de travaux envisagés pour chaque lône (ou groupe de lônes) et marge alluviale



Pour aller plus loin ...
Le schéma directeur est accompagné de fiches décrivant pour chaque secteur la nature des travaux envisageables. Ces fiches serviront de guide aux bureaux d'études et aux aménageurs pour la poursuite du schéma directeur.

Mise en œuvre d'interventions mécaniques et/ou manuelles sur la végétation dans le but de conserver et de développer la flore indigène des lûnes et marges alluviales ainsi que les éléments écologiques indispensables à leur existence. Lutte contre les espèces invasives.

Effacement total ou partiel des obstacles transversaux localisés permettant le rétablissement de la dynamique fluviale et de la continuité écologique des îlots et des marges alluviales.

Modification de la géométrie du lit de laône afin de le resserrer à certains endroits pertinents ou, à l'inverse, l'élargir à d'autres pour diversifier les écoulements et les habitats écologiques.

Remobilisation des sédiments au droit des marges alluviales et du lit des laines permettant de rééquilibrer le déficit et le surplus de matériaux dans le lit du Vieux Rhône et d'atteindre l'équilibre du transport sédimentaire.

Amélioration de la qualité physico-chimique et biologique des milieux via la recherche et le traitement des points de rejets de pollution liquide ou solide.

 Gestion du transport solide et gestion de la ripisylve des affluents du Vieux Rhône entre Donzère et Mondragon tels que La Conche et La Berre.

Valorisation du territoire et du patrimoine aux abords des lînes et du Rhône est d'attirer et de sensibiliser un large public (familles, sportifs, pêcheurs, chasseurs touristes,...) sur leurs fonctionnalités.

Le Schéma Directeur en bref

Un lien entre acteurs du territoire et partenaires du Plan Rhône

Décembre 2010: début de la démarche,
1ère réunion avec les acteurs représentatifs du Territoire.

Printemps 2011: Engagement de l'élaboration du schéma directeur. Recherches bibliographiques, entretiens avec les partenaires, début du diagnostic et de l'analyse des enjeux de territoire.

Été 2011 :

- Entretiens avec les acteurs du territoire,
- Diagnostic de terrain.

Automne 2011 : Finalisation du diagnostic, identification des enjeux de territoire, des objectifs du schéma directeur.

Février 2012 : présentation des résultats en réunion de travail: partage et échange avec les acteurs.

Été 2012 : finalisation du schéma directeur (définition des actions).

Poursuite des échanges auprès des acteurs pour porter les premières actions partagées :
identification des porteurs, définition des projets locaux,

Pourquoi un schéma directeur ?

Du fait de son fort potentiel écologique, le secteur Donzère Mondragon est identifié dans le Plan Rhône comme un secteur prioritaire à réhabiliter.

En raison de l'étendue et de l'hétérogénéité du secteur, de la diversité de ses milieux, les partenaires du Plan Rhône, ont souhaité établir, en préalable à la réalisation d'actions un schéma directeur de réhabilitation des lônes et marges alluviales sur ce secteur.

Le schéma directeur, établi dans le cadre du Plan Rhône, vise à :

- ▶ Apporter un diagnostic du potentiel de réhabilitation de ces milieux,
- ▶ Identifier les sites et les actions envisageables de réhabilitation de ces milieux sur l'ensemble du secteur, avec une approche de cohérence globale,
- ▶ Faire converger les grands enjeux sur le site (écologique, hydraulique, gestion sédimentaire, mise en valeur socio-économique du territoire),
- ▶ Faire émerger des porteurs de projet des différentes opérations identifiées.

En référence au SDAGE, l'objectif à atteindre est le Bon Etat Ecologique de ces milieux.

Les acteurs du Territoire dont la participation a permis l'élaboration de ce schéma et permettra sa mise en œuvre

Les collectivités territoriales (communes, Communautés de communes, Départements, Régions), Services de L'Etat, organismes consulaires, Associations de riverains ou de protection de l'environnement, Fédérations de pêche et de chasse, ...

Les partenaires du Plan Rhône associés à l'étude

L'Agence de l'Eau RM&C, la DREAL Mission Rhône, les Conseils régionaux de Rhône-Alpes, Languedoc Roussillon, Provence Alpes-Côte d'Azur, la CNR.

Le Schéma Directeur en bref

Pourquoi intervenir sur les lînes et marges alluviales ?

Des aménagements passés favorisant la sédimentation et la fermeture des milieux

L'aménagement du Rhône sur le secteur de Donzère-Mondragon est passé par différentes étapes : l'aménagement d'ouvrages de protection contre les inondations, la création au milieu du XIXe siècle d'un chenal dans le lit du fleuve (épis dit « Girardon » et digues basses) pour faciliter la navigation, la construction dans les années 1950 du canal et de l'usine hydroélectrique de Donzère.

En particulier, les ouvrages « Girardon » ont fixé le lit du fleuve et ont favorisé la sédimentation des limons et des sables. Cette sédimentation participe au fur et à mesure à rehausser le niveau du terrain naturel et à déconnecter les anciens bras du fleuve, ou lînes, du Vieux Rhône. Ces lînes sont généralement à terme complètement isolées du lit principal et se rapprochent de plus en plus d'écosystèmes de type lacustre, jusqu'au terme de leur évolution qui est communément leur colmatage complet.

Ces évolutions ont conduit à une perte partielle du rôle et de la valeur naturels des lînes.

Le diagnostic a montré une large variété de situations ainsi qu'une forte diversité de milieux. Certains secteurs présentent ainsi une bonne qualité qu'il convient de préserver : milieux rares ou en régression comme les forêts alluviales, espèces remarquables comme le martin-pêcheur, la loutre, etc.

➤ Exemple de lîne en eau
Lîne de la Grange Ecrasée



➤ Exemple de lîne en eau avec accumulation en surface de végétations et bois morts
Lîne des Dames



➤ Exemple de lîne à sec et quasi remblayée
Lîne de la République



Renverser la tendance actuelle sur le vieux Rhône de Donzère à Mondragon : le rôle du schéma directeur

Il est primordial de mettre en œuvre des actions de réhabilitation écologique des lînes et des marges alluviales entre Donzère et Mondragon pour :

- **Retrouver un fleuve réhabilité et de bonne qualité, atout durable pour le territoire** pour créer une forte attractivité par les usages multiples qu'il offre : opportunités économiques, touristiques, découverte du patrimoine naturel historique,
- **Valoriser les berges, les espaces naturels préservés en synergie avec le développement touristique et économique des territoires,**
- **Augmenter la diversité des milieux, des habitats et leurs potentialités écologiques,** développer les milieux propices aux espèces à fort intérêt patrimonial ou en voie de raréfaction, favoriser les espèces spécifiques de milieux dynamiques et remaniés du fleuve,
- **Recréer des espaces de connexion hydraulique et écologique** entre le chenal et les milieux latéraux (berges, lînes),
- **Concilier les intérêts** écologiques avec l'amélioration des conditions d'écoulement favorables, notamment en période de crue.